

Journal Municipal novembre 2022 Volume 34 No 11





Municipalité

Coordonnées:

2 rue du Parc,

Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Téléphone: 819-353-3450

Courriel: reception@msvalere.qc.ca

Site internet: msvalere.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi 8h30 à 17h

Mardi 8h30 à 17h

Mercredi 8h30 à 17h

Jeudi 8h30 à 17h

Vendredi Fermé

Fermé de midi à 13h

Pour plus d'informations visitez le site web:

www.msvalere.qc.ca

Suivez aussi la page Facebook:

www.facebook.com/SaintValere

Demande de permis:

Philippe.habel@mrc-arthabaska.qc.ca

819-752-2444 poste 4221

Loisirs et vie communautaire:

Organisation

Membres du conseil:

Marcel Normand Maire

Guy Dupuis Conseiller

Jacques Pépin Conseiller

Éric Morissette Conseiller

Nadia Hébert Conseillère

Joséane Turgeon Conseillère

Claudia Quirion Conseillère

Administration:

Carole Pigeon Directrice

Générale

Laurence Martineau Adj. Adm. stagiaire

Annick Girouard Adj. Trésorerie et

Loisirs

Philippe Habel Inspecteur

Yvan Verville Responsable de

la voirie

DATE DE TOMBÉE

9 novembre 2022 relâche en décembre

18 janvier 2023 15 février 2023

15 mars 2023 19 avril 2023

Envoyez vos textes : loisir@msvalere.qc.ca

Autres services:

Urgence 911 FADOQ 819-353-2526

Info Santé 811 Partenaires 1218 819-806-1237

Police 819-752-4545 École 819-353-2223

Écocentre 819-758-8378 Bureau de poste 819-353-1752

Le mot du maire



Bonjour à toutes et tous,

Le 14 septembre, nous avons assisté, la directrice générale et moi, à une rencontre des Municipalités de

moins de 2,000 citoyens. La réunion se déroulait à Saint-Albert. Nous avons été en mesure de faire connaitre nos besoins locaux qui sont bien évidemment différents de ceux des villes ou des Municipalités de plus de 2,000 citoyens. Une des discussions concernait l'aménagement du territoire. On veut que ça bouge ici à Saint-Valère!

J'étais présent lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités les 22, 23 et 24 septembre derniers. Les formations données m'aident grandement dans mon travail de représentation des citoyens. J'ai été en mesure de comprendre plusieurs enjeux importants pour notre municipalité. L'année prochaine, nous y serons en groupe pour participer au plus grand nombre d'ateliers.

Joséane Turgeon et votre soussignée étaient à la rencontre de Saint-Albert. J'étais aussi accompagnée de ma conjointe Nancy Sullivan. Nos jeunes citoyens se sont démarqués par leurs efforts auprès des autres jeunes de notre société. Laëla Quirion, de Saint-Valère, a reçu une reconnaissance de la part des organisateurs de la soirée. Nous sommes fières de ton implication Laëla.

En septembre, nous avons complété le prêt avec notre institution financière concernant la réfection du 11^e rang. Aussitôt les travaux terminés, nous serons en mesure de faire la reddition des comptes et de demander la subvention qui se rattache à ces travaux.

Nous avons été invités à visiter le musée de l'Hôtel des Postes de Victoriaville. Le musée est ouvert à tous, visitez le site web pour en connaître d'avantage. Musée de l'Hôtel des postes | Musée Laurier (museelaurier.com)

Lors de la séance du Conseil tenue le 11 octobre, la permanence de la directrice générale, madame Carole Pigeon a été acceptée par résolution. Merci beaucoup, madame Pigeon pour votre magnifique travail apporté à la Municipalité!

Je profite de l'occasion pour réitérer nos sincères condoléances à madame Nadia Hébert à la suite du décès de son beau-frère. Le personnel, la direction et les élus vous transmettent leurs sympathies.

À bientôt, Marcel



ERRATUM

Dans le journal d'octobre, une erreur s'est glissée dans le mot du maire.

Marianne Trépanier est membre du Conseil Jeunesse de la MRC.

Leila Quirion est récipiendaire du prix Réveilleurs de leaders! Partenaires 12/18.

☆ 2 jeunes Leaders inspirantes ☆

2 jeunes Leaders de l'aventure Partenaires 12-18 ont pris leur courage à deux mains pour partager, devant de nombreux adultes, leur attachement à l'organisme. Elles ont fait la démonstration des valeurs, de la mission, des bons coups, des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être des adolescents des municipalités rurales servies, de la région du Centre-du-Québec.

D'abord, Anabelle, 16 ans et Élisabeth, 13 ans, accompagnées de Fanny (Intervenante jeunesse) ont présenté au Château Frontenac, le 15 septembre dernier, notre dynamique organisme, à la Fondation Webster. Les personnes présentes ont été touchées par le courage et la simplicité d'Anabelle et Élisabeth. Les membres de cette grande fondation n'ont jamais reçu de jeunes pour leur raconter leur expérience auparavant, bien qu'ils soient parfois donateurs à des organismes jeunesse.

Ensuite, devant près de 150 personnes, Anabelle et Élisabeth ont accompli un très beau travail lors du congrès annuel de l'AQLM (Association Québécoise du loisir municipal), le 6 octobre dernier. Leur courage, malgré leur jeune âge, pour parler ainsi devant plus de 100 personnes, a été souligné. Elles ont reçu plusieurs applaudissements. Encore une fois, le fait d'avoir responsabilisé des jeunes dans la présentation de cette formatrice aventure jeunesse, qui leur appartient avant tout, a beaucoup plu à l'important auditoire.

Ces jeunes filles ont été tout simplement SUPER! Quelles bonnes ambassadrices 12-18 inspirantes!



1/4 de page

1/2 page

Assemblées du Conseil

Tarifs publicité

11 parutions 175\$

11 parutions 250\$

Prochaines assemblées

Les prochaines assemblées du Conseil auront lieu

lundi 7 NOVEMBRE à 19 h 30

lundi 5 DÉCEMBRE à 19 h 30

3/4 de page 1 parution 90\$ 11 parutions 350\$ 1 page entière 1 parution 125\$ 11 parutions 500\$ Carte d'affaire 1 parution 25\$ 11 parutions 100\$

1 parution 45\$

1 parution 70\$

Les citoyens peuvent poser leurs questions soit par téléphone ou par courriel et ce, avant 17h le lundi des séances du Conseil.

Le mensuel de Saint-Valère est publié onze fois par année par la Municipalité de Saint-Valère. Ce journal est rendu possible grâce à l'implication de plusieurs bénévoles pour la rédaction des textes autres que les articles municipaux et à la participation financière de la Caisse Desjardins des Bois-Francs.

Veuillez prendre note que :

La Municipalité de Saint-Valère se dégage de toutes responsabilités quant au contenu des pages dédiées aux organismes locaux et régionaux.

La Municipalité vous informe

Proportion médiane et facteur comparatif

La proportion médiane et le facteur comparatif sont établis en fonction des ventes qu'il y a eu sur le territoire de la municipalité pendant l'année précédente comparativement à la valeur déposée lors de la première année du rôle triennal. Ces données sont préparées par l'évaluateur et approuvées par le MAMOT (Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire). Ces données changent chaque année en fonction des ventes et elles servent à établir la "valeur uniformisée".

Cela permet de voir où se situe le rôle d'évaluation de la municipalité par rapport aux ventes qui sont effectuées sur son territoire. Le but que l'évaluateur doit rechercher : tendre le plus possible à un facteur de 1.00, c'est-à-dire que le prix vendu se situe le plus près possible de la valeur de l'évaluation foncière (rôle d'évaluation).

Si les prix de vente sont plus élevés que la valeur établie au rôle d'évaluation, on a un facteur comparatif supérieur à 1.00.

Par exemple : S'il est établi à 1.10 et que votre propriété est évaluée à $100\,000$ \$, on obtient la valeur uniformisée en multipliant la valeur inscrite au rôle par le facteur comparatif: soit $100\,000$ \$ x $1.10 = 110\,000$ \$

Si les prix de ventes sont plus bas que l'évaluation municipale, le facteur est inférieur à 1.00.

Donc si les propriétés de la municipalité (résidences, terres, boisés) se vendent beaucoup plus chères que leur valeur au rôle, le facteur comparatif sera donc plus élevé.

Si l'année suivante, il n'y a plus autant de différence entre l'évaluation municipale et la valeur des ventes, le facteur comparatif diminuera. (C'est pourquoi le facteur comparatif est passé de 1.22 en 2014 à 1.10 en 2015).

La proportion médiane, quant à elle, indique en pourcentage ce que l'évaluation foncière municipale est en proportion de la valeur dite marchande. Elle devrait tendre à 100% mais si par exemple, les montants de ventes de l'année précédente ont été en moyenne de 10 % plus élevés que l'évaluation municipale de ces immeubles, la proportion médiane sera de

91 % (la valeur municipale correspond à 91% de la valeur marchande).

Municipalité en bref...

Séance du 11 octobre 2022

Adoption des comptes du mois de septembre 2022 pour un montant de 73 344.98 \$.

Permanence de la directrice générale et greffièretrésorière, Carole Pigeon.

Renouvellement de l'hébergement du site Web municipal pour l'année 2023.

Embauche de madame Lynda Lecours au poste d'adjointe administrative.

Sommaire de la 3^e année du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Valère par monsieur Pierre Huot, É.A. de la MRC d'Arthabas-ka – Avis public.

États comparatifs de la mie-année financière 2022 de la Municipalité de Saint-Valère.

Désignation de madame Annick Girouard au poste d'adjointe à la trésorerie et loisirs.

Embauche de madame Laurence Martineau au poste de stagiaire adjointe administrative.

Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2023. Médiane 73% et facteur comparatif 1.37. Dernière année du rôle d'évaluation fiscale 2023.

Intention d'obtenir les services du S.I.U.C.Q. (Service d'intervention d'urgence civil du Québec). Une soumission est demandée.

Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire – demande d'appui. (La résolution est disponible en entier sur notre site web municipal.)

Renouvellement du contrat de déneigement (Lac Vert) pour une somme de 587.50 \$ pour 2022/2023.

Représentante nommée au Conseil Jeunesse de la MRC d'Arthabaska pour la Municipalité de Saint-Valère, madame Marianne Trépanier.

Autorisation de traverse de route (motoneige) – saison 2022/2023 du club de motoneige Alléghanish Bois-Francs.

Prix hommage bénévolat – Québec édition 2023. Lancement de la 26^e édition. La période de mise en candidature se tiendra jusqu'au 5 décembre 2022. Nous invitons la population à soumettre des candidatures à la Municipalité avant le 1^{er} décembre 2022 <u>stvalere@msvalere.qc.ca</u>

Charte Municipale pour la protection de l'enfant. La Municipalité s'engage à favoriser la mise en place de lieux, d'aide et de publicité pour venir en aide aux enfants et familles de la région. Surveillez les publications.

Gagnant du sondage effectué en août dernier. Éric Massi – Érable Rouge, Valérie Gagné – Vignoble Terre des Passions, Alexandra Trépanier – La Ferme des Possibles et Lorraine Houle – Ti-Pep Mécanique.

Panier de Noël – voir publicité en page 5

Pour voir l'intégralité de la séance du Conseil, veuillez consulter le site web municipal.

Prenez note:

le bureau municipal est fermé les vendredis.

Un panier de Noël apporte joie et réconfort

Le temps des fêtes arrive à grands pas... Le comité de Noël du partage de Saint-Valère vous invite à contribuer et collaborer avec nous afin de combler les besoins essentiels et d'apporter un peu de douceur et de chaleur aux familles dans le besoin. Nous comptons sur votre collaboration habituelle :

Partager, s'aider les uns les autres, c'est une façon de rendre grâce pour les biens que nous avons reçus.

Des paniers seront placés du 8 au 30 novembre 2022, pour les remises des denrées non périssables, aux endroits suivants : la bibliothèque municipale, l'école Cœur Immaculé, l'église et le bureau de poste.

Soyons généreux pour les gens de notre paroisse qui sont dans le besoin !

Si vous êtes dans le besoin, veuillez communiquer avec nous de la façon suivante :

Entre le 8 novembre et le 30 novembre 2022

Responsable : Hélène Bergeron

Téléphone: (819) 353-2784

Merci de votre grande générosité!

Le Comité de Noël du Partage,

Hélène Bergeron Rollande Fleurant H Louisette Fournier Diane Nolette Alain Allard



L'Histoire selon Hugo



Hugo Chrétien Journaliste bénévole

28 novembre 1698. Décès de Louis de Buade, compte de Frontenac. Plusieurs édifices, rues, etc. sont nommés en son honneur au Canada et aux États-Unis. Nous connaissons tous le château à Québec, anciennement le château Saint-Louis, rebaptisé Frontenac pour la dévotion du puissant militaire qui a défendu, et vaincu les troupes Bostonnaises du général William Phips.

Ses idées de grandeur semblaient sans limite. En 1682, il investit massivement sur les explorations passées de Louis Jolliet, pour inclure au pays l'embouchure du Mississippi dans le golfe du Mexique, la Louisiane. En 1686, le grand guerrier, Pierre Lemoyne d'Iberville, envoyé par notre gouverneur, remonte la rivière Outaouais, ira avec ses compagnons (première génération de Canadiens née sur le territoire, ainsi que nos alliés Amérindiens), en plein hiver, prendre la baie d'Hudson aux Anglais. Une véritable prouesse d'endurance et de courage.

Le gouverneur Frontenac a fait deux mandats en Nouvelle-France (1672-1682) et (1689-1698). Car ses nombreuses chicanes avec le clergé, les administrateurs de plusieurs seigneuries, ses dépenses, et son entêtement, peu importe les avis contraires, font qu'il sera rapatrié par la couronne Française. Pourtant, la capture et l'envoi sur les galères, ainsi que la tuerie de chefs Iroquois par Denonville causera le massacre de Lachine. Et le roi de France rappellera Denonville, pour le retour de

Frontenac. Il semble être très bien entouré, et impose le respect à ceux-ci ainsi qu'aux Anglais. Il ramènera à son bord les captifs Iroquois. Puis il fortifiera Québec, Trois-Rivières et Ville-Marie (Montréal). Mèneront plusieurs attaques dans le Maine et les Français prendront Portland.

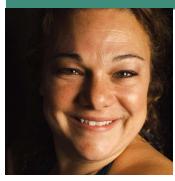
En 1690, humiliés et battus maintes fois par les attaques menées par Frontenac. Les Anglais mènent des militaires et des navires pour envahir le Canada. La prise de courte durée de Port-Royal (Nouvelle-Écosse), et pour prendre Québec. Disons que notre gouverneur autoritaire, très dur et au caractère bouillant n'était pas né pour capituler! Rappelons-nous sa phrase célèbre pour le général Phips: « Je lui répondrai par la bouche de mes canons ». De plus, ses nombreuses actions en territoires ennemis prédisposeront les nations Amérindiennes pour la Grande paix de Montréal quelques années plus tard (1701).

Rappelons qu'à ce moment, notre bagarreur a 68 ans ! Au 17e siècle, avec tous ses voyages dans nos immenses territoires, c'est dire qu'il a une fougue et une robustesse qui défit la raison ! Indifférent aux plaintes et rancunes de tous... Le contraire du charisme, il aura tout de même marqué notre pays par la victoire, la grandeur, le courage et l'acharnement de notre peuple face à toutes les hostilités humaines et territoriales du pays.

À la prochaine rubrique,

Hugo.

La chronique de Nancy



Nancy Meunier
Journaliste bénévole

Je vous présente Michael Vigneault de l'entreprise Gazonnière Vigneault inc.. Michael est associé avec son père Martin et le cousin de son père, Michael Vigneault depuis quelques années dans l'entreprise familiale. Il est luimême père de famille et occupe un poste de pompier pour la régie incendie de Bulstrode depuis une dizaine d'années. Cette régie dessert une grande partie de Saint-Valère ainsi que Sainte-Eulalie, Saint-Samuel et Aston Jonction.

La Gazonnière Vigneault est en activité depuis 2006 à Saint-Valère.

Ils sont situés dans le rang 12 sur les terres ancestrales de leur famille.

En 2006, Martin et Michel Vigneault étaient tous deux propriétaires de ferme bovine. Ils ont pris la décision de vendre leur cheptel respectif et de s'associer dans la production de gazon. Michael est devenu partenaire avec eux en 2020. Au départ, 160 acres de terrains étaient exploitées. Maintenant, ils possèdent 550 acres de terre. La récolte étant particulièrement robotisée. La gazonnière possède trois immenses récolteuses robotisées automotrices qui servent au champ pour la récolte. Ces robots sont conçus spécialement pour couper, rouler et mettre en palette les rouleaux de gazon. Michael s'est formé en suivant un DEP en électromécanique et un DEC en électronique indus-



trielle. Michael est conjoint de Léonie Roy. Ils sont parents d'un bambin d'un an et demi. Ils ne demeurent pas dans notre municipalité bien que ça fasse partie de leur projet futur d'y emménager. Martin, pour sa part, a un cours en mécanique diesel. Il a été chauffeur de camion et a ensuite travaillé pour la municipalité de Saint-Valère à la voirie une dizaine d'années. Sa conjointe Michele Croteau fait la comptabilité avec Léonie, sa belle-fille. Leurs deux autres enfants, Jimmy et Kally ne demeurent plus dans notre village. Le troisième associé de la ferme, Michel Vigneault, a une formation en mécanique automobile, domaine dans lequel il a travail-lé plus jeune. La fille de Michel, Roxanne, demeure également à Saint-Valère. La parenté occupe 5 maisons voisines dans le rang, une belle proximité aidante pour eux.

Durant leurs loisirs, la famille se rend au lac Aylmer ou ils peuvent se relaxer à leur chalet et faire du bateau.

Leur slogan:

Une pelouse qui a de la vie! Comme cette famille unie assurément!



Prochaine activité à venir

• Le 7e bingo intergénérationnel se tiendra à la salle municipale le 19 novembre 2022 à 19h30 au coup de 5 \$ l'entrée. De beaux prix vous attendent nouveaux et anciens joueurs, sans vous notre soirée serait fragilisée. Les participants sont beaux à voir, leurs étonnements lorsqu'ils crient bingo: c'est à leur comble lorsqu'ils reçoivent leurs prix. La joie était contagieuse, et partagée par leurs parents et amis. En plus, ce bingo permet de ramasser des denrées non périssables pour nos familles dans le besoin.

Atelier, PORTRAITS

Pour le plaisir de réfléchir à l'identité, il y a 4 étapes.

Étape1: former un groupe dans notre club de minimum 9 participants à 10 ateliers. Seul prérequis : être une personne curieuse.

Étape 2: établir un partenariat avec l'école primaire de la municipalité. Fait par l'animatrice.

Étape 3: les rencontres sont basées sur des discussions et activités créatives autour de différentes thématiques. La réflexion est initiée par des histoires, des illustrations, des objets, des tempêtes d'idées... et le plaisir de réfléchir ensemble.

Étape 4: les participants et les élèves seront témoins privilégiés ensemble de l'identité et de manière intergénérationnelle.

Tout ceci, à travers un cahier de correspondance. Pour faire cette activité, il nous manquerait 4 participants bienvenus aux intéressés.

Compte rendu de notre soirée remise de carte

Très belle participation à la remise des cartes de membre, la conférencière y était pour quelque chose, les gens ont apprécié les informations données.

Merci de votre participation (42 participants).

Gaston Vigneault prés.

Tél. 819-353-2526







Votre club FADOQ vous attend!

Activités et loisirs

Plus de 1000 rabais et privilèges Défense des droits collectifs

Devenez membre dès aujourd'hui!

fadoq.ca/clubs

1 800 828-3344



desjardins.com/caissedesboisfrancs (7)/caissedesboisfrancs Pour la prise de rendez-vous, remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour plusieurs autres transactions courantes, un conseiller est là pour vous.

7 jours sur 7, de 6 h à minuit.









108, rue Olivier, bureau 203, Victoriaville (Québec) G6P 6V6 www.vosnotaires.info jbergeron@notarius.net 819.752.3000 **T** 819.758.2822 **F**

BERGERON





TRANSPORT MICHEL NADEAU
TERRE • SABLE • GRAVIER

51, ROUTE 161 Saint-Valère (Québec) GOP 1M0 Téléphone : (819) 758-0033 Cellulaire : (819) 740-9933







PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES PROCHES AIDANTES 2022

50, rue Alice Victoriaville (Québec) G6P 3H4

819 960-8574 com@prochesaidantsae.com





N'hésitez pas à communiquer avec mon équipe



819 758-7440



eric.lefebvre.arth@assnat.gc.ca



21, rue de la Gare, suite 201
Victoriaville (Québec) G6P 3Z3
1778, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R5
2375, rue Bécancour
Lyster (Québec) G0S 1V0





2, rue du Parc Saint-Valère (Québec) GOP 1M0

Téléphone : (819) 353-3464 Courriel : biblio@msvalere.qc.ca



ADULTES:

La série des <u>7 Sœurs</u> Lucinda Riley

<u>DESTINS 1 et 2</u> Isabelle Hébert

<u>Angélique</u> Guillaume Musso

Sur la route du tabac vol. 3 France Lorrain

Les enfants de Roches-Noires 1 à 3 Anne-Michèle Lévesque

La Gouvernante royale Wendy Holden

La femme de l'éclusier 1 et 2 Lucy-France Dutremble

Bruno Pelletier, il est venu... Bruno Pelletier

Guérisons intérieure Nicole Bordeleau

Déposer vos livres dans un sac quand vous les mettez dans la chute à livres.

Cela évite que les livres se brisent. Si c'est un sac réutilisable, écrire votre nom à l'intérieur et on vous le remet à votre prochaine visite.

Merci de votre collaboration.

Il y aura d'autres nouveautés à venir :

Chrystine Brouillet, Kathy Reichs et

venez voir par vous-même!

POUR LES JEUNES (JE NE VOUS AI PAS OUBLIÉ)

Défense d'entrer vol. 13 Caroline Héroux

Ti-Guy La Puck 8-9-10 Geneviève Guilbault

Journal d'un dégonflé 14-15-16 Jeff Kinney

Le livre invisible Alain M. Bergeron

Les Dragouilles vol. 23 Maxim CyrSavia

Savais-tu ? Spécial policier Alain M. Bergeron

Savais-tu? Spécial malade Alain M. Bergeron

Savais-tu? Spécial à l'aide Alain M. Bergeron

Marlène Chouinard, coordonnatrice

Concours du mois:

Entre le 1^{er} et le 31 octobre

Abonne-toi ou réabonne-toi,

un concours organisé par le

réseau biblio.

Il y a 3 prix à gagner.

Pour plus d'information,

venez nous rencontrer à









Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir ...

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ses taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir un avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus des intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec la municipalité de Saint-Valère.

La direction



